



BELGIAN PARCOURS SHOOTING ASSOCIATION

ASBL – VZW – BCE 0433.488.050
Av. Raymond De Meester 28 – Raymond De Meesterlaan 28
Woluwe-Saint-Lambert – 1200 – Sint-Lambertus-Woluwe
IPSC Member – www.ipsc-belgium.be



DEMANDE DE RECONNAISSANCE ACTION AIR CLUB 2024

Club :

PRESIDENT

Nom : Prénom :

Rue :

Code Postal : Ville :

Tel : Fax : Gsm :

e-mail :

SECRETAIRE

Nom : Prénom :

Rue :

Code Postal : Ville :

Tel : Fax : Gsm :

e-mail :

TRESORIER

Nom : Prénom :

Rue :

Code Postal : Ville :

Tel : Fax : Gsm :

e-mail :

RESPONSABLE PARCOURS DE TIR

Nom : Prénom :

Rue :

Code Postal : Ville :

Tel : Fax : Gsm :

e-mail :

PERSONNE A QUI IL FAUT RENVOYER LE COURRIER

Nom : Prénom :

Rue :

Code Postal : Ville :

Tel : Fax : Gsm :

e-mail :

Adresse de vos installations :

Jours et heures d'entraînement parcours de tir :

Chaque club doit obligatoirement envoyer au secrétariat du BPSA la liste complète de ses membres/sections parcours de tir. Chaque club doit fournir un exemplaire de ses statuts.

Nous déclarons par la présente adhérer aux statuts et au ROI de la BPSA.

Nous versons au compte BPSA ASBL : BE27 2107 1157 4773 la somme de 30 €, montant de la cotisation annuelle du club.

Signatures :

Le Président

Le Secrétaire

Le Trésorier